

L'EPF Ile-de-France est un établissement public de l'État, né de la fusion des EPF départementaux franciliens. Opérateur public foncier des collectivités franciliennes, il contribue au développement de l'offre de logements (y compris des logements locatifs sociaux) et au soutien du développement économique, par la production de foncier constructible.

L'intervention de l'EPF Ile-de-France se découpe en quatre étapes successives, qui consistent à signer une convention d'intervention foncière, mener les acquisitions, assurer le portage et dans le même temps d'engager les études préalables, requalifier le site (opérations de dépollution et démolition) et céder les emprises foncières à l'opérateur désigné pour permettre le lancement du projet.

L'EPF Ile-de-France a pour objectifs de débloquer du foncier constructible, accompagner les Maires bâtisseurs, favoriser la production de logements et réguler les prix du foncier.

L'agence opérationnelle 3 recherche :

Un/e stagiaire chef de projets fonciers

Le (la) stagiaire se voit confier la réalisation de plusieurs diagnostics fonciers sur des territoires sous convention ou sur lesquels un partenariat est à l'étude.

Il (elle) est amené(e) à mettre en pratique la méthodologie développée par l'EPFIF dans le cadre de diagnostic foncier, notamment par :

- 1) L'Identification des zones mutables :
 - en étudiant le cadre urbain dans lequel s'inscrit l'intervention de l'EPFIF,
 - en croisant l'analyse objective du parcellaire du secteur (propriété, occupation, qualité du bâti...) et l'analyse de données plus subjectives (intérêts urbain, projets de la collectivité...)
- 2) L'étude de la faisabilité financière donnant lieu à une estimation des biens.
Par la technique par comparaison (base biens des notaires, agences immobilières, DIA...) et la technique du compte à rebours, il(elle) pourra mesurer la pertinence d'un projet, examiner différentes hypothèses de programme et mesurer la capacité de développement d'un site. Par cette approche, les conditions techniques, juridiques, économiques et financières de faisabilité d'un projet à l'échelle d'une entité foncière seront examinées et les procédures opérationnelles ainsi que les modalités d'action foncière les plus adaptées pourront être définis.

Le travail réalisé par le(la) stagiaire est présenté en comité d'engagement interne devant la direction générale et en mairie.

Le(la) stagiaire est encadré(e) par les chefs de projet en charge des conventions avec les collectivités concernées et par la direction de l'agence.

Profil

- Urbanisme : lecture de PLU, notion de bilan financier, procédure juridique de maîtrise foncière
- Outils informatiques Illustrator / Excel / SIG
- En option : formation en informatique décisionnelle (lien WEB, macro)

Stage basé au Siège (Paris 14). **Merci d'envoyer votre candidature (CV et LM) à l'attention de Sabine PEREZ (recrutement@epfif.fr), copie Florent Paré Le Dantec, (fpareledantec@epfif.fr)**
Ref : STAAO3